

LES JUSTES DE FRANCE

1940 - 1944

Des lumières dans la nuit de la Shoah

• *La Nation témoigne sa reconnaissance envers les Françaises et les Français de toutes croyances et de toutes origines qui, malgré les risques encourus, n'ont écouté que leur conscience. La plupart n'ont pas le sentiment d'avoir accompli des actes héroïques ; ils ont porté secours à des hommes, des femmes ou des enfants juifs, simplement "parce qu'il fallait le faire".* Alex Brolles, "Juste parmi les Nations" (Haute-Loire).

Exclusion et persécutions

Dès l'été 1940 et l'occupation allemande de la moitié de la France, l'État français à Vichy instaure une législation antijuive. Des dizaines de milliers de Juifs étrangers sont internés dans des camps du sud de la France. Les premières arrestations massives en zone occupée ont lieu au printemps 1941. Un an plus tard, un premier convoi quitte le camp d'internement de Drancy à destination d'Auschwitz.

La rafle du Vélodrome d'Hiver menée par la police française, les 16 et 17 juillet 1942, à la demande de l'occupant, n'épargne ni les femmes ni des milliers d'enfants. Peu après, la zone sud connaît elle aussi des rafles massives.

Des 76 000 Juifs français et étrangers dont 11 000 enfants, qui seront déportés de France vers les camps de la mort, seuls 2 500 reviendront, parmi lesquels aucun enfant en bas âge.



Elèves du collège des Carmes (Avon, Seine-et-Marne)

C'est en grande partie grâce à leur courage et à leur dévouement que les trois quarts des Juifs de France, soit environ 240 000 personnes, ont pu être sauvés alors que les deux tiers des Juifs d'Europe ont été assassinés.

Les "Justes parmi les Nations"

Depuis 1962, l'Institut Yad Vashem à Jérusalem honore les personnes qui ont sauvé des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale en leur décernant le titre de "Juste parmi les Nations" au nom du peuple juif reconnaissant.

Plus de 2 500 Français ont reçu la médaille des "Justes", qui a aussi été décernée collectivement aux communes du Chambon-sur-Lignon et du Plateau Vivarais-Lignon (Haute-Loire) pour leur engagement exceptionnel dans le sauvetage des Juifs de France.

Cependant, un grand nombre de sauveurs n'ont pas été identifiés et demeureront à jamais anonymes.

"Puisse le bien qu'ils ont fait, rappeler aux générations présentes et à venir que, dans une situation tragique, d'autres attitudes que la résignation, la veulerie ou la lâcheté sont possibles".

Denise Wimart, "Juste parmi les Nations" avec sa mère et son frère (Ardennes).

Les manifestations de solidarité

Dès les premières mesures antijuives, des Français manifestent leur solidarité avec les persécutés et refusent de se laisser influencer par la propagande antisémite. Au cours de l'été 1942, les protestations se font de plus en plus vives, notamment face au sort réservé aux enfants. Elles émanent de la population mais aussi de hautes personnalités des Églises qui appellent à secourir les Juifs.

Le sauvetage

Des organisations non-juives s'engagent aux côtés des réseaux juifs de sauvetage.

Comptant parmi les principales manifestations de la Résistance civile, ce sauvetage prend différentes formes parmi lesquelles : fabrication de faux papiers ; prise en charge d'enfants par des institutions religieuses ou laïques, ou par des familles ; hébergement clandestin ; organisation de passages vers la Suisse et l'Espagne, alors pays neutres ; transmission d'informations.

Si certains auteurs de ces actes de sauvetage appartiennent à l'administration (en particulier maires, secrétaires généraux de mairie, fonctionnaires de préfectures, gendarmes, policiers), l'immense majorité sont des gens ordinaires, agissant individuellement.



Juliette Languet et Jean-Yves qu'elle a sauvé et adopté (Saint-Amand-Montrond, Cher)



L'abbé Marius Jolivet (Collonges-sous-Salève, Haute-Savoie)



Justin Godart, (Paris)



Lucien, Agnès Bertrand et leurs enfants (Lagrasse, Aude)



Henri et Emma Héritier (Le-Chambon-sur-Lignon, Haute-Loire)



Marie-Rose Gineste (Montauban, Tarn-et-Garonne)



Aristides de Sousa Mendes, consul du Portugal à Bordeaux, avec le rabbin Chaïm Kruger (Gironde)